

**ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.**

Catégorie <b>Chariot à moteur</b>	Marque <b>JENBACH - BUEFFEL</b>	Désignation du type / Signe de reconnaissance <b>L 5 Pneus jumelés à l'arrière</b>	Bordereau-type <b>N° 1993</b>
--------------------------------------	------------------------------------	---	----------------------------------

Moyens de reconnaissance du type "L 5" sur plaquette constructeur à l'avant, au-dessus plateforme conducteur.  
 N° de châssis frappé A l'avant, à droite, sur partie sup. longeron devant moteur et sur plaquette construct.  
 N° de moteur frappé A droite sur bloc-moteur, au-dessus du cylindre et sur plaquette constructeur.  
 Constructeur du châssis ) JENBACHER WERKE, JENBACH (Tirol) (A)  
 Constructeur du moteur )

**MOTEUR JENBACH Diesel**  
 Marque et type **JW 20 M**  
 Genre **Monocyl. horizont. OHV**  
 Carburant **Mazout**  
 Nombre cyl. **1** Temps **4**  
 Alésage **125** mm.  
 Course **145** mm.  
 CV Ampère **9,063**  
 Cylindres totale **1779** cm<sup>3</sup>  
 CV. frein **20 (DIN)**  
 Refroidissement **Eau**  
 Empl. du moteur **A l'avant**

**CHASSIS**  
 Nombre d'essieux **2**  
 Entraînement sur **roues arrières**  
 1. Frein de marche: **Mécanique, à tambours, à tringles, sur roues arrières.**  
 2. Frein d'arrêt: **Mécanique, à tambours, à tringles, sur arbre cardan vers différ.**  
 3. Frein **---**  
 Frein de remorque **---**  
 Direction **à leviers - A l'avant**  
 Crochet de remorque **A broche**  
 Nombre de vit. avant **2**  
 Vit. en 1<sup>re</sup> vit. **3,3** en prise dir. **13,5** km/h

**CARROSSERIE**  
 Constructeur **JENBACHER WERKE JENBACH**  
 Genre / Forme **Pont ouvert avec plateforme pour conducteur**  
 Nombre de portes **---**  
 Nombre de places ass. Total **---**  
 Avant - Milieu - Arrière **---**  
 Nombre de places Cabout **1**  
 Pour motos: Siège arrière **---**  
 Sidécar **---**

**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . sur plaquette constructeur	kg.	kg.	<b>5'000</b> kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	<b>1'000</b> kg.	<b>610</b> kg.	<b>1'610</b> kg.
Charge utile . . . . . y compris conducteur	kg.	kg.	<b>3'390</b> kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .	—	—	— kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	<b>23 x 5</b>	—	—
Capacité de charge (par pneu <b>1'000</b> kg.) . . . . . par essieu	<b>2'000</b> kg.	<b>4'000</b> kg.	—

XXXXX / XXXX doubles

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 Volt

Phares: Marques	S I E M E N S
Feux de position	2, dans les phares
Feux stop	2, combinés (orange)
Indicateurs de direction: Syst.	—
Avertisseur	1, électrique
Syst. antibrouillard	—
Feux codes permanents	1)
Feux rouges	2, combinés
Eclairage du No de contr.	1, combiné
Essuie-glace	—
Emplacement	—

DIMENSIONS

Voie	avant	1'000	mm.
		1'060	mm.
Voie	arrière	1'415	mm.
		1'800	mm.
Empilement		1'800	mm.
Longueur hors-tout		3'600	mm.
Hauteur (non chargé)		1'470	mm.
Garde au sol		145	mm.
Porte à faux, arrière		750	mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		595	mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		720	mm.
Diamètre de braguage excl. gouche		7,50	m.
Diamètre de braguage excl. droite		7,50	m.

Dim. Intérieures		2'100	mm.
Longueur du pont de charge		1'220	mm.
Largeur du pont de charge		1'220	mm.
Hauteur intérieure		730	mm.
Hauteur du pont dep. la sol		730	mm.
Ridelles (hauteur)		665	mm.
Porte à faux surface chargement		665	mm.

OBSERVATIONS

\*) Modèle "L 3" (pneus simples à l'arrière), voir bordereau-type No. 1892.

\*\*) Frein de marche constamment serré. Déblocage par actionnement de la pédale dom'l'homme mort.

Frein d'arrêt: Deuxième pédale combinée avec secteur denté. Dé-blocage par levier à main sur levier c.v.

Mesure du bruit: A 7 m latéralement

Au régime max. d'utilisation -

88 Phons (Bruit mécanique) MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (vel. no)

1) Eclairage: Appuiois à 1 filament. Doivent être réglés assez bas, de façon à éviter tout éblouissement.

2) Cales: Doit toujours être sur le véhicule, attendu que par suite du frein de l'homme mort, le levier c.v. enclanche automatiquement le point mort lorsque le conducteur quitte la pédale.

(Entretien: moteur / boîte c.v. par 3 courroies trapézoïdales.)

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertise-types

Zurich, le 25.7.1956.